

La Baie des Chaleurs : un peu l'Acadie

Lise Drolet

Numéro 47, printemps 1990

La Gaspésie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16308ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drolet, L. (1990). La Baie des Chaleurs : un peu l'Acadie. *Continuité*, (47), 35–40.



La déportation des Acadiens, aquarelle d'Ann Hubert d'après une gravure tirée de Jacques et Marie. Souvenirs d'un peuple dispersé, de Napoléon Bourassa. (photo: Paul Laliberté)

LA BAIE DES CHALEURS: UN PEU L'ACADIE

par Lise Drolet

«Les Acadiens de la Gaspésie sont particulièrement dynamiques et combatifs. À travers un long passé d'isolement et de lutte, ils ont gardé leurs saines traditions familiales et religieuses. Très peu se sont mariés aux Anglais. Ils sont restés typiquement acadiens et ont conservé leur parler original. Pour les Québécois, la Gaspésie est un peu l'Acadie¹.»

Les premiers colons français s'établissent en Acadie en 1604. Provenant de Loudun, une ville poitevine, les défricheurs essaient à Port-Royal – un des premiers établissements européens en Amérique – et dans les environs. La tradition acadienne conserve de l'Acadie d'autrefois une image mythique où, le fantôme effaçant la condition paysanne, le pays des «défricheurs d'eau» se transforme en paradis. Libérés du contrôle de Paris et des contraintes de la féodalité, les Acadiens sont, au début du XVIII^e siècle, selon Daniel Subercase, gouverneur d'Acadie, «les gens (...) les plus heureux du monde».

Les péripéties de la guerre de Sept ans qui oppose la France à l'Angleterre mettent fin à cette vie simple et tranquille. De 1755 à 1762, les Anglais traquent et capturent pour les déporter de 12 000 à 13 000 Acadiens, si bien qu'en 1771 ils ne seront plus que 1 249 en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. De ce Grand Dérangement, le notaire et archiviste Placide Gaudet écrit en 1922 «(qu'il) restera toujours un stigmate d'opprobre, d'horreur, de barbarie, au front de ses auteurs²».



Les belles terres agricoles de Carleton. Un cliché de Notman datant du début du siècle. (photo: Archives Notman, Musée McCord)

LES «PETITES CADIES»

Au lendemain de la Déportation et de la Conquête, beaucoup d'Acadiens trouvent refuge au Québec. Revenant de leurs lieux d'exil américains, ils y fondent des villages que l'on appelle «Petites Cadies» ou «Nouvelles Cadies». Ainsi Saint-Gervais de Bellechasse, L'Acadie, Saint-Roch et Saint-Jacques de l'Achigan et surtout, dans la Baie-des-Chaleurs, Bonaventure et Carleton sont les Petites Cadies du Québec.

Après la chute de Ristigouche aux mains des Anglais en 1760, les survivants d'un millier d'Acadiens enfuis de Beau-bassin (Amherst) et de l'île Saint-Jean (du Prince-Édouard) se dispersent sur le pourtour de la baie des Chaleurs. Une douzaine de familles de réfugiés s'établissent d'abord au nord de la baie, sur un banc de sable à l'embouchure de la rivière Bonaventure. La proximité de ce cours d'eau comporte beaucoup d'avantages pour les colons acadiens: la rivière leur permet de pénétrer à l'intérieur des terres pour fuir d'éventuels ennemis anglais et de chasser le gibier des forêts. Elle facilite aussi la subsistance en offrant aux pêcheurs des prises abondantes et

variées. Les eaux limpides de la Bonaventure en font encore aujourd'hui l'une des meilleures rivières à saumon d'Amérique.

Les terres de la baie, baignées par la mer, vont de plus s'avérer fertiles et le havre de Bonaventure, profond et bien protégé des vents. Les ancêtres des familles Arsenault, Poirier, Bourque, Bujold, Leblanc, Landry, Gauthier, Cyr ou Bernard y prennent bien racine: en 1777, le lieutenant-gouverneur Nicholas Cox recense 104 habitants à Bonaventure. Carleton, nommée alors Tracadièche selon un mot micmac signifiant «endroit où il y a des hérons», compte pour sa part 257 habitants. L'immigration et la proverbiale fertilité acadienne aidant, les «Cadiens» seront plus de 9 000 en 1861, 16 000 en 1891 et 32 000 en 1931 dans le comté de Bonaventure. En 1935, le géographe Raoul Blanchard rapportait que le nombre moyen d'enfants par famille est de six à huit et que «bien entendu les grandes familles montent beaucoup plus haut, jusqu'à 22 ou 23». De nos jours les Acadiens forment 80 % de la population du comté.

TERRE, MER ET FORÊT

En 1765, John Collins, député-arpenteur général de la province, note qu'à Bonaventure: «En général, la terre à culture est assez bonne. Elle peut produire des légumes, du chanvre et du lin. Il se trouve ici des marais où pousse l'herbe en abondance. Ils sont suffisamment étendus pour nourrir plusieurs bestiaux.» Les paysans acadiens, à l'instar de leurs ancêtres, sauront exploiter cette «bonne terre» et ces marais. Agriculteurs et éleveurs habiles, ils tirent parti de toutes les ressources de leur environnement pour les besoins de leurs familles et l'entretien du bétail. La pêche et le travail forestier ne constituent que des activités saisonnières, générant des revenus d'appoint.

La mer fournit en outre une partie des engrais nécessaires aux cultures, tels le goémon et les harengs, capelans ou éperlans qui traditionnellement accompagnent les semences de pommes de terre dans les potagers. Friands de «patates», les Acadiens d'autrefois suppléent par une ample consommation de ce tubercule à la rareté du pain de blé. À ce propos, le juge Pascal Poirier n'écrit-il pas savoureusement que: «Avec le hareng et les coquillages, ce qui sauva de la mort ceux qui s'en sauvèrent (sic), ce furent les pommes de terre³»!

Si la mer assure aux habitants de la région une voie de communication, la pêche qu'ils y pratiquent ne constitue pour ces agriculteurs qu'un complément de revenu occasionnel. En effet le poisson, une source très fiable d'alimentation, sert avant tout à assurer la subsistance des familles. Dès le XIX^e siècle, à Bonaventure et à Carleton, il est moins pêché pour sa valeur marchande et aujourd'hui, la Baie-des-Chaleurs ne compte plus que quelques pêcheurs. L'Acadien contemporain consomme pourtant le poisson de la baie en grande quantité: la morue, entre autres, la barbue (salée), le hareng et le capelan qui se trouvent en abondance dans les eaux littorales. Par ailleurs capitaines de goélettes, de vapeurs ou pilotes d'embarcations légères, les Acadiens ont toujours su maîtriser la mer pour voyager ou se nourrir. Le capitaine Lazare Allard (1841-1924), un habile navigateur de Carleton dont on dit qu'il pouvait braver les pires tempêtes, est encore une figure légendaire parmi les marins de la baie.

Comme en Acadie, on s'adonne aussi à la pêche aux coques du printemps à l'automne, par les grandes marées, quand la lune est pleine. Véritable manne maritime, les coques se cachent dans le sable des grèves. Elles se dégustent fraîches ou apprêtées en soupe. Les premiers Acadiens utilisaient ces coquillages broyés additionnés d'eau pour chauler les revêtements de bois de leurs bâtiments. Mélangées à l'eau et au sable ou à des poils d'animaux, les coquilles moulues étaient aussi transformées en mortier pour recouvrir et calfeutrer les maisons.



Le capitaine Lazare Allard (1841-1924), un habile navigateur de Carleton dont on dit qu'il pouvait braver les pires tempêtes, est encore une figure légendaire parmi les marins de la baie. (photo: collection particulière)



Les voûtes de l'église Saint-Bonaventure, à Bonaventure, sont ornées de toiles du peintre Georges S. Dorval de Québec. (photo: fonds Morisset, M.A.C.)



Les demeures traditionnelles que l'on peut voir encore dans la Baie-des-Chaleurs rappellent les habitations vernaculaires américaines. Souvent, des pignons ou de fortes lucarnes

viennent briser en façade l'horizontalité des toits de bardeaux. (photo: Musée acadien du Québec)

De tradition, l'Acadien n'est pas un forestier. La forêt, près de laquelle il établit ses quartiers d'hiver, délaissant le littoral, et où il se cache lors des razzias anglaises, lui fournit le bois pour se chauffer et construire sa maison. Au XVIII^e siècle cependant, le boisé des berges de la rivière Bonaventure, fertile en pin rouge, cèdre et merisier, sera exploité pour la construction navale. Des scieries artisanales et des moulins à bardeaux sont établis notamment à Bonaventure, Carleton et Maria. Peu à peu prise en main par les grandes compagnies forestières, l'industrie du bois, activité de soutien à l'agriculture et à la pêche, se transforme au XX^e siècle en ressource fondamentale pour l'économie régionale. Fortement encouragés par le clergé catholique, plusieurs exploitants acadiens forment d'ailleurs, entre 1920 et 1940, des coopératives et syndicats forestiers. Le mouvement coopératif est très fort chez les Acadiens: une société coopérative agricole régionale est fondée en 1905 et une première caisse populaire ouvre à Maria dès 1908. La coopération leur assurera la gestion de leurs propres entreprises et, à défaut de la rentabilité, un partage équitable des ressources.

LE PAYSAGE ARCHITECTURAL

Dans la région de la Baie-des-Chaleurs, il ne reste plus de maisons témoignant des temps héroïques de l'implantation acadienne. À l'origine de faible volume, ces constructions étaient toutes en bois, bâties en pièce sur pièce et couronnées de toitures à deux versants.

Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, raconte à ce propos en 1812, dans *Journal de deux voyages apostoliques dans le golfe Saint-Laurent et les provinces d'En-Bas*, que «soit rareté de la pierre à chaux ou de gens qui sachent la cuire, il est vrai de dire que dans toute cette région, on ne saurait trouver ni une maison, ni un solage de pierre, ni plus de 3 ou 4 cheminées qui ne soit faites autrement que de terre mêlée de foin avec des guenilles, bandages et plates bandes de bois».

Au fil des ans, les colons accrochent perpendiculairement à leurs petites maisons des «rallonges bardouées». Les familles acadiennes étant grandes, ces ajouts doublent ou triplent les surfaces habitables. Très peu d'éléments manufacturés entrent dans la construction des habitations traditionnelles. Tous les assemblages de charpente, exempts de clous, sont faits de tenons et de mortaises ou de queues d'aronde maintenus par une cheville.

De nombreux bâtiments secondaires entourent les maisons: étable, grange, fumoir à hareng ou «boucanerie», caveau à légumes, poulailler, remise, laiterie, soue ou latrine. Aux granges s'appuient des appentis qui étirent vers le sol un seul versant du toit, cette disposition particulière rappelant certains bâtiments de l'Acadie atlantique où le prolongement de la toiture du côté des vents dominants venait amortir leur effet.

Les demeures traditionnelles que l'on peut voir encore rappellent les habitations vernaculaires américaines. Souvent, des pignons transversaux ou de fortes lucarnes viennent briser en façade l'horizontalité des toits de bardeaux et imprégner d'un tardif mais très présent *Gothic Revival* la trame architecturale de ces tranquilles campagnes. Quelques beaux ensembles architecturaux (maisons et dépendances) subsistent sur des fermes de la Baie-des-Chaleurs situées loin des routes principales, à Caplan notamment.

L'architecture des églises des paroisses acadiennes de la Baie est simple et s'inscrit bien dans la tradition québécoise du tournant du siècle. Les premières paroisses de cette région longtemps délaissée par le clergé ne sont érigées canoniquement qu'en 1860. À ce moment Bonaventure et Carleton possèdent leurs églises qui, d'après les témoignages, sont très sobrement construites. Elles ont été remplacées avant la fin du siècle par des églises au décor intérieur abondant. Ainsi les voûtes de l'église de Carleton sont-elles ornées de toiles de Charles Huot et celles de Bonaventure d'oeuvres de Georges S. Dorval (peintre de Québec, 1862-1937). Par ailleurs, en 1937, Gérard Morisset repérait à Carleton, au cours d'une de ses campagnes d'inventaire, un calice marqué au poinçon de Paul Lambert dit Saint-Paul, une *Mort de saint Joseph* peinte par Antoine Plamondon en 1882 et un tabernacle (détruit il y a quelques années) qu'il attribuait à François Baillairgé et datait des environs de 1828. Louis-Joseph Desjardins, un temps missionnaire dans la Baie-des-Chaleurs, y laissa quelques biens dont deux tableaux, une *Vierge à l'enfant* et une *Sainte Famille à l'oiseau*, qui font maintenant partie des collections du Musée acadien du Québec.

UNE CULTURE VIVANTE

Ce n'est que tard au XIX^e siècle que les Acadiens de la Baie-des-Chaleurs commenceront à obtenir les titres de propriété des terres qu'ils occupent depuis un siècle et demi. Les luttes et les revendications les opposant aux seigneurs anglais et aux loyalistes arrivés bien après la Conquête, en 1784, durent jusqu'en 1909, année où un arrêté en conseil du gouvernement du Québec met un terme aux conflits.



Deux Acadiens du XIX^e siècle, Tharsile Barriault et Pierre-Luc Richard de Carleton. L'épouse porte fièrement au cou le signe de sa ferveur religieuse. (photo: Musée acadien du Québec)

La région vivra longtemps en marge du reste du pays. Le chemin de fer n'y parvient en effet qu'en 1897 et l'électricité en 1928. Le premier journal français, *L'Écho du Golfe*, y est fondé en 1885, un poste de radio en 1932 (CHNC, New Carlisle) et une station de télévision en 1959 (CHAU, Carleton). Cet isolement a néanmoins pour la tradition acadienne quelques avantages. Fervents chrétiens et nationalistes, les Acadiens fêtent longtemps le 15 août, l'Assomption de la Vierge et leur propre fête nationale aux accords de l'*Ave Maris Stella*, un cantique décrété hymne acadien en 1884. Ils conservent de plus le «parler d'Acadie» qui, grâce à ce long isolement, est émaillé de mots anciens et

d'expressions surannées très typiques. Leurs voix, portant haut et loin contre le vent, et leurs mots demeurent des témoins fidèles de leurs origines. «En espérant une petite bourrade» au coin des lieux acadiens de la Baie-des-Chaleurs, on peut rencontrer de ces descendants des «dérangés de 1755» qui, selon Bona Arsenault – historien, homme politique et généalogiste acadien – ont des «statures de cinq pieds et dix pouces pour atteindre souvent six pieds», supplantant ainsi de plusieurs pouces le Québécois moyen dans les concentrations acadiennes homogènes... Enfin, les villageois de la Baie-des-Chaleurs se rappellent leur acadianité en baptisant de noms venus du passé des lieux de leurs

villages. On remarque à Bonaventure, entre autres, l'avenue Grand-Pré, la pointe Beaubassin et l'avenue Louisbourg.

Aujourd'hui un million de Québécois seraient issus des survivants de Grand-Pré. Parmi eux se distinguent quelques célébrités provenant des villages de la Baie-des-Chaleurs: Bona Arsenault, Françoise Bujold (1933-1981), Nicole Leblanc, Gérard Poirier, Serge Arsenault et le frère Antoine Bernard, c.s.v. (1890-1967), dont l'ouvrage *Le drame acadien depuis 1604* (1936) est la première histoire complète de l'Acadie écrite par un Acadien.

La diaspora acadienne compte plus de quatre millions de descendants en Amérique. Beaucoup ont oublié leurs origines. Microcosmes, les villages acadiens de la Baie-des-Chaleurs témoignent cependant encore de la ténacité de certains à se souvenir.

1. Pierre-Maurice Hébert, «L'apport ethnique des Acadiens» dans *Gaspésie*, déc. 1984, p. 38.

2. *Le Grand Dérangement. Sur qui retombe la responsabilité de l'expulsion des Acadiens*, Ottawa, Ottawa Printing Company Ltd., 1922.

3. *Le parler franco-acadien et ses origines*, 1928.

Lise Drolet, historienne de l'art, est conceptrice pour le Groupe d.e.s. inc. Elle a été la conservatrice de L'Autre Acadie, exposition permanente du Musée acadien du Québec à Bonaventure, ouvert à tous depuis le 28 février 1990.

Expo-vente d'artisanat

Coopérative d'artisanat de Bonaventure

Cadeaux faits main

SPÉCIALITÉS

Tricot, couture, tissage, poterie, bijoux, cartes, bois, jouets, décoration, peinture, savon d'habitant, céramique, souvenirs gaspésiens



C.P. 253, PORT-ROYAL, ROUTE 132
BONAVENTURE (QUÉBEC) G0C 1E0

Commission de développement économique de Bonaventure

« Une fenêtre sur l'avenir »